

Objectif Oman

Juillet - Août 2017



Faits saillants

- Publication de la version anglaise des résultats du programme TANFEEDH
- Ratification de la loi sur les marques visant à uniformiser les législations des pays membres du GCC
- Nette réduction du déficit public sur le 1^{er} semestre 2017 en lien avec la hausse des prix du pétrole
- Le ministère des Finances contracte pour 3,6 Mds USD de crédits auprès de banques chinoises
- Transport maritime: CMA CGM livre ses premiers conteneurs au port de Duqm
- Raffinerie de Duqm : sélection du gestionnaire de projet et attribution de trois contrats EPC

CLIMAT DES AFFAIRES

Publication de la version anglaise des résultats du programme d'accélération de la diversification

La version anglaise du manuel de présentation et des principales conclusions du programme national d'accélération de la diversification, TANFEEDH, destiné à mieux prioriser les objectifs du 9^{ème} plan quinquennal 2016-20, a été publiée début juillet. Le document identifie 74 objectifs prioritaires (contre 121 initialement visés), dont certains en partie avancés, rattachés aux trois secteurs prioritaires déjà traités (industrie manufacturière, tourisme, logistique) et aux deux segments transversaux retenus (financement, marché du travail). Ces objectifs concernent à la fois la mise en œuvre de projets spécifiques (extension de l'unité d'aluminium de Sohar, lancement de nouvelles cimenteries, nouveaux programmes résidentiels intégrés et projets touristiques « iconiques », création d'une ferme laitière intégrée, extension du port de Salalah etc.) ainsi que des réformes structurelles (privatisation de la gestion du patrimoine et des sites naturels, réglementation pour la création de sociétés d'investissement immobiliers cotées, développement du travail à temps partiel, assouplissement des conditions relatives à l'investissement étranger etc.). A chaque objectif prioritaire sont attachés des indicateurs de performance ainsi qu'un échéancier sur trois ans (2017/20) visant à mieux suivre la réalisation des initiatives retenues. Le programme TANFEEDH, qui vise à accroître la contribution au PIB de chaque secteur, ouvrir davantage l'économie au secteur privé et générer 30 000 nouveaux emplois d'ici à 2020, doit désormais analyser les deux autres secteurs prioritaires retenus par les autorités, à savoir la pêche / aquaculture et les mines. Le prochain atelier (« lab »), consacré à la pêche et à l'aquaculture, devrait se tenir en septembre, le secteur minier devant être traité en janvier 2018. Pour rappel, la méthodologie de TANFEEDH, inspirée du modèle de transformation économique malaisien « PEMANDU », consiste à rassembler l'ensemble des acteurs des secteurs concernés (administration, secteur privé, grands groupes public, universitaires, ONG) de manière à lever les obstacles freinant le processus de mise en œuvre des réformes et le développement des secteurs prioritaires. Outre l'identification des 74 mesures à adopter en priorité, le rapport indique qu'une unité de suivi a été lancée : l'Implementation Support & Follow-up Unit (ISFU). Un rapport de suivi devrait être publié chaque année.







Ratification de la loi sur les marques visant à uniformiser les législations des pays membres du CCG

Fin juillet, le Sultanat a ratifié (décret royal n°33/2017) la dernière version du texte de loi sur les marques visant à uniformiser les législations des pays membres du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), après les ratifications de l'Arabie Saoudite, du Koweït et du Bahreïn. Les discussions visant à cette harmonisation remontent aux années 1980, un premier projet de loi avait été publié en 2006, mais sans aboutir. Une version révisée du projet a été publiée en 2013. La loi renforce les droits des propriétaires de marques en créant un cadre légal structuré et efficace. Elle prévoit notamment l'élargissement de la définition de « marque » qui inclut désormais des formes non-conventionnelles (couleurs, combinaisons de couleur, sons, odeurs) et la possibilité de déposer une marque couvrant plusieurs catégories de biens ou services (ce qui permettrait de réduire le coût des dépôts multiples -option toutefois uniquement offerte aux pays du CCG). La procédure d'enregistrement des marques a en outre été harmonisée imposant, dans les pays où les décrets d'application ont été publiés (ce qui n'est pas encore le cas d'Oman), un délai initial d'examen de 90 jours à compter de la date de dépôt. En outre, le délai d'opposition, initialement de 90 jours en Oman, a été ramené à 60 jours. Cette loi assure une plus grande protection aux marques notoires qui peuvent bénéficier d'une protection pour des produits ou services pour lesquels elles n'ont pas été enregistrées dans un pays du CCG. Enfin, le système juridique de lutte contre les contrefaçons a été durci. A noter que cette loi d'uniformisation du droit en matière de marques n'est pas unitaire, supposant que chaque Etat prenne ses propres dispositions quant à la mise en œuvre de la loi. La difficulté réside dans le fait qu'aucune autorité supranationale n'a été créée pour assister les Etats membres dans la modification du droit local, seule la Commission de coopération commerciale composée des Ministres du commerce et de l'industrie, est en charge de l'interprétation.

INFORMATIONS MACROECONOMIQUES ET FINANCIERES

Nette réduction du déficit public sur le 1er semestre 2017 en lien avec la hausse des prix du pétrole

D'après les données du bureau des statistiques, le déficit budgétaire s'est réduit de -30,5 % en glissement annuel (g.a) au cours des six premiers mois de 2017 à 2,43 Mds OMR contre 3,5 Mds OMR à la même période l'an passé. Cette nette diminution résulte avant tout de la forte augmentation des recettes (+28,9 % en g.a à 4 Mds OMR) liée à la hausse du prix du pétrole. Sur les six premiers mois de 2017, le prix moyen du baril de pétrole omanais exporté s'est en effet élevé à 51,8 USD contre 35 USD en moyenne au 1er semestre 2016. Sur les 6 premiers mois 2017, les revenus issus des ventes de pétrole et de gaz ont ainsi respectivement crû de +46 % (2,17 Mds OMR) et +12,5 % (683 M OMR). Malgré le rehaussement de la fiscalité des entreprises, les recettes issues de l'impôt sur les sociétés ont baissé sur la période de -10,2 % en g.a. De leur côté, les dépenses budgétaires ont continué de croître à un rythme toutefois contenu, de +0,5 %, à 5,64 Mds OMR (contre 5,61 Mds OMR au 1er semestre 2016). Les dépenses courantes ont augmenté de +1,3 % en g.a à 3,9 Mds OMR soit 68,9 % des dépenses totales, sous l'effet notamment de l'accroissement de +3,3 % des dépenses de sécurité et de l'envolée (+210,4 % en g.a sur le 1er semestre 2017) des intérêts sur la dette qui comptent désormais pour 2 % des dépenses totales. De leur côté, les dépenses d'investissement (25,1 % du budget) se sont repliées de -6,3 %.

Le ministère des Finances contracte pour 3,55 Mds USD de crédits auprès de banques chinoises

Le ministère des Finances a annoncé début août avoir obtenu 3,55 Mds USD de prêts consentis par un consortium de banques chinoises (qui rassemblerait *Agricultural Bank of China, Bank of China, China Development Bank et l'Industrial and Commercial Bank of China*) pour une cible initiale de 2 Mds USD, revue à la hausse compte tenu du fort intérêt des investisseurs. D'une maturité de 5 ans, il s'agit de prêts sans garantie (*unsecured loans*) au taux Libor +202 pour les financements compris entre 100 et 249 M USD, Libor +206 pour les crédits se situant entre 250 M et 499 M USD et Libor +210 s'agissant des financements supérieurs à 500 M USD. Selon le ministère des Finances, ces prêts serviront à la fois à couvrir le déficit public (attendu à 3 Mds OMR selon le Budget) et à faire face au remboursement de prêts précédemment contractés arrivant à échéance cette année. Ces 3,55 Mds USD s'ajoutent à l'obligation souveraine de 5 Mds USD émise en mars dernier et aux 2 Mds de sukuks obtenus en mai. Dans ce contexte, la part de la dette externe rapportée au PIB pourrait dépasser les 40 % du PIB contre 10,7 % en 2014.

Le rapport annuel 2016 de la Banque centrale confirme l'importance des déficits jumeaux

Rendu public mi-juillet, le rapport annuel 2016 de la Banque centrale confirme la décélération de l'activité l'an dernier, pénalisée par l'atonie de la demande domestique et la faiblesse des prix du pétrole. L'an dernier, le prix moyen du pétrole omanais s'est élevé à 40,1 USD contre 56,5 USD en moyenne en 2015. A cela s'est ajouté un environnement international toujours déprimé qui a continué à peser sur les comptes externes, le déficit courant atteignant 18,6 % du PIB après 15,7 % en 2015. Conséquence de la faiblesse des prix du pétrole, le PIB pétrolier n'a représenté l'an dernier que 27,4 % du PIB contre 47 % en moyenne sur la période 2011-15. Pour autant, la réduction relative du PIB pétrolier masque mal la dépendance toujours très forte de l'économie à l'égard des hydrocarbures, en atteste le poids toujours prépondérant du secteur tant du point de vue des recettes budgétaires (68,2 % du total) que des exportations (57,9 % des ventes totales). Dans ce contexte, les finances publiques sont restées très fragilisées. Les recettes totales ont accusé un repli de -16,1 % à 7,61 Mds OMR. Les dépenses n'ayant reculé que de -5,8 % à 12,91 Mds OMR, le déficit public a atteint en 2016 le niveau record de 20,8 % du PIB après 17,2 % en 2015. Financé à 73 % par le recours au marché international de la dette, le déficit a alimenté la dette publique, qui a continué de croître rapidement pour s'établir à 31,4 % du PIB fin 2016 contre 12,8 % fin 2015.

Euler-Hermès s'attend à une accélération de l'inflation en 2017/18 en dépit d'une croissance très faible

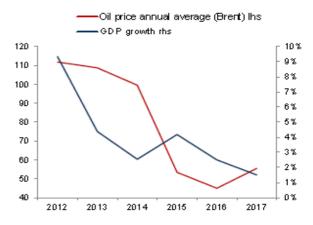
L'assureur-crédit *Euler-Hermès* a publié en juillet un point-pays sur Oman soulignant une accélération de l'inflation en 2017 et 2018 due avant tout à l'accroissement des prix de l'énergie en lien avec le retrait des subventions. En 2017 et 2018, l'augmentation moyenne des prix à la consommation s'élèverait à +2,5 % et +3,0 % respectivement, soit le taux d'inflation le plus élevé depuis 2012. L'accélération des prix dénote par rapport à l'atonie relative de l'activité économique, reflet notamment de la faible croissance des secteurs hors hydrocarbures attendue à 1,5 % (soit le niveau le plus faible des six dernières années). La progression du PIB pétrolier resterait en outre freinée par l'extension jusqu'en mars 2018 de l'accord de Vienne entre pays membres de l'OPEP et plusieurs pays non-membres (dont Oman) pour limiter les volumes de production de pétrole, l'effort de réduction pour le Sultanat correspondant à un recul de -5 % par rapport à la production 2016. Par voie de conséquence, le PIB d'Oman croîtrait de 1,5 % cette année avant d'accélérer modérément à 2,5 % en 2018. La prévision 2017 de l'assureur-crédit reste néanmoins plus optimiste que la récente projection de l'agence de notation *Fitch Rating* qui s'attend sur l'année à un recul du PIB de -0,3 %. A noter que le rehaussement de la fiscalité des entreprises, le retrait continu des subventions et le niveau supérieur des prix du pétrole par rapport à l'hypothèse budgétaire retenue pour 2017 devraient se traduirait par une baisse du déficit budgétaire à -9 % du PIB cette année contre -20,8 % l'an passé.

Figure 1: Key economic forecasts

	2015	2016	2017f
GDP growth (% change)	4.2	2.5	1.5
Inflation (%, end-year)	0.1	1.1	2.5
Fiscal balance (% of GDP)	-15.1	-20.0	-9.0
Public debt (% of GDP)	15.3	30.0	35.0
Current account (% of GDP)	-15.5	-18.0	-12.0
External debt (% of GDP)	21.7	34.0	38.0

Sources: National statistics, IHS, Euler Hermes

Figure 2: Oil price (USD/bbl) and GDP growth (%)





INFORMATIONS SECTORIELLES

Transport maritime : CMA-CGM a livré ses premiers conteneurs au port de Duqm

La compagnie française CMA CGM, leader mondial du transport maritime en conteneurs, a procédé mijuillet à sa première livraison de conteneurs dans le port de Duqm via le service *Oman Express* (service de petits porte-conteneurs) lancé en 2016 et exploité par *Oman Container Line*, filiale d'*Oman Shipping Company*. Alors que le port de Duqm ne devrait être pleinement opérationnel, s'agissant de sa capacité d'accueil de conteneurs, qu'en 2019, les autorités portuaires ont conçu un petit terminal préliminaire d'accueil des cargaisons le long du quai commercial. Les conteneurs livrés par CMA CGM, en provenance de Chine, sont destinés au projet d'usine de production d'acide sébacique (utilisé dans la production d'emballages biodégradables, cosmétiques ou lubrifiants) porté par la compagnie privée *Sebacic Oman SAOC*, qui devrait, d'ici début 2018, produire près de 30 000 tonnes d'acide par an, destinés aux marchés européen, américain, chinois et japonais, au sein de la zone de Duqm. Pour rappel, la Banque asiatique pour les infrastructures avait accordé fin 2016 un prêt de 265 M USD au Sultanat pour finaliser la 1ère phase de développement du port de Duqm (2019/20). D'ici à cette date, des voies d'accès, des facilités de chargement / déchargement des cargos, la construction de terminaux, des centres de stockage, plusieurs autres bâtiments administratifs et de formation, ainsi qu'un réseau d'eau potable compléteront les infrastructures actuelles.

Ferroviaire : appel à soumission pour l'étude cartographique du projet de ligne ferroviaire minière

Les autorités ont officiellement initié début juillet, via le Décret royal 24/2017, le projet de ligne ferroviaire minière reliant les mines du sud, localisées dans leur majeure partie près de Thumrait, à Duqm. Le projet de ligne minière, qui devrait prendre la forme *a priori* d'un chemin de fer à voie unique, s'inscrit dans les 74 priorités retenues à ce jour par le programme *TANFEEDH* (lire *supra*). Deux phases sont prévues : la 1ère portant sur la réalisation d'un premier tracé de 377 km entre le port de Duqm et les villes d'Al Shuwaymiyah et Manji, la 2ème, couvrant 276 km, reliant ces dernières aux mines de Thumrait. Outre la future pose des voies et du matériel de signalisation qui l'accompagnera, la construction de plusieurs tunnels et stations est prévue. Dans la foulée du Décret royal, la compagnie publique de chemin de fer *Oman Rail* a lancé un appel à soumission (qui était valable jusqu'au 20 juillet) pour la réalisation de l'étude cartographique des territoires qui seront traversés par la ligne en veillant à identifier les parcelles privées à exproprier (et compenser), le projet étant d'intérêt public. En parallèle, *Mining Development Oman* (MDO) devrait prochainement nommer une société pour réaliser le travail d'exploration et d'identification précise des réserves de gypse et de calcaire dans le sud du pays. Les résultats ne devraient pas être disponibles avant 6 mois. Un consortium de cabinets de conseils, conduit par le cabinet britannique *SRK Consulting*, doit parallèlement présenter d'ici six mois une stratégie pour le développement à 10 ans du secteur minier.

Aéronautique : signature de l'accord pour la construction de l'Oman Aviation Academy (OAA)

Le 27 juillet, un accord a été signé entre l'autorité en charge des offsets, l'Omani Authority for Partnership For Development (OAPFD), Airbus Helicopters, Oman National Investments Development Company (TANMIA), Al Hosn Investment Company et le fonds de pension du Ministère de la Défense pour la construction à Sohar de l'école de formation de pilotes civils et militaires. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'obligations d'offsets contractées en 2004 par Airbus Helicopters (anciennement Eurocopter) pour la vente des hélicoptères NH90. L'académie sera opérée par CAE Oxford Aviation Academy et proposera une formation complète (sur simulateurs et en vol) destinée non seulement aux élèves-pilotes omanais mais aussi à ceux des pays voisins. Oman entend en effet former à terme les futurs pilotes de ligne des compagnies de la région. En marge de la cérémonie, un accord a été signé avec Oman Air pour la formation annuelle de 48 pilotes. L'académie devrait générer 50 emplois directs pour une capacité d'accueil de 150 étudiants par an. La flotte sera composée d'appareils mono- et bimoteurs du constructeur autrichien Diamond (DA40 et DA42). Dans le même temps, elle devrait contribuer à renforcer l'attractivité de l'aécoport de Sohar en favorisant les investissements étrangers. Pour mémoire, dans le cadre de l'accord signé en octobre entre l'Université Sultan Qaboos et l'OAA, le programme de formation académique établi par l'Université pour les premiers élèves rejoignant l'Académie en septembre 2018, doit être mis en œuvre dès septembre 2017.



Pétrochimie : choix du gestionnaire de projet et attribution de 3 contrats EPC pour la raffinerie de Duqm

Le consultant britannique Amec Forster Wheeler (AFW) a été retenu pour assurer la gestion du projet de construction de la raffinerie de Duqm opérée par la JV Duqm Refinery and Petrochemical Industries Co créée par Oman Oil Co et Kuwait Petroleum International. Cette sélection intervient après l'attribution début août des trois principaux contrats EPC (ingénierie, approvisionnement et construction). Le premier, portant sur les installations de transformation du pétrole brut, a été confié à un consortium composé du Coréen Daewoo Engineering and Construction (35 % des parts) et de l'Espagnol Tecnicas Reunidas (65 %) pour un montant de 2,75 Mds USD. Le 2ème contrat, représentant près de 2 Mds USD, relatif à la construction du système d'approvisionnement en eau, électricité, gaz, vapeur, air et nitrogène, des réservoirs de stockage et de traitement du pétrole ainsi que des bâtiments administratifs, a été attribué au consortium Petrofac (Royaume-Uni) et Samsung Engineering (Corée du Sud). Enfin, la société italienne Saipem International a obtenu le contrat, d'un montant de 900 M USD, pour construire le terminal d'exportation des produits raffinés et les 80 km d'oléoducs permettant d'acheminer le pétrole brut à la future raffinerie. A noter que parallèlement à ces contrats, l'Autorité de la Zone Economique Spéciale de Dugm, a confié à Oman Tank Terminal Company (OOTCO), filiale d'Oman Oil, la réalisation du terminal de stockage de pétrole brut qui sera installé dans la zone de Ras Markaz (montant estimé à 1,75 Md USD). Le projet, qui s'étalerait sur 10 ans vise à stocker l'équivalent de 26 millions de barils. Le coût total de construction de la raffinerie, d'une capacité de 230 000 b/j, prévue pour entrer en fonction en 2021, est évalué à 7 Mds USD.

Pétrochimie : bouclage financier du projet d'usine d'ammonium de Salalah Methanol

La filiale d'*Oman Oil, Salalah Methanol Co*, a obtenu une facilité de crédit de 728 M USD (sursouscrite 2,5 fois) sur 12 ans de la part d'un groupe de 12 institutions financières comprenant la *Société Générale* ainsi que *Bank Muscat, Bank Dhofar, Ahli Bank Oman, Europe Oman Arab Bank, Bank Sohar* ou encore *Qatar National Bank*. Si une partie du financement (285 M USD) doit servir à rembourser de la dette précédemment contractée, les 443 M USD restants financeront la construction du projet d'usine de production d'ammonium. Basée dans la zone économique de Salalah, l'usine, qui s'inscrit dans les priorités de *TANFEEDH*, devrait être opérationnelle en 2020 et servira, notamment, à la production d'engrais.

Télécommunications : Omantel acquiert 9,84 % de parts du koweïtien Zain pour 846,1 M d'USD

Oman Telecommunication Company (Omantel) a acquis fin août 9,84 % des parts de l'opérateur koweitien Zain via le rachat (par une facilité de crédit relais) de 425,7 millions d'actions pour un prix total de 846,1 M USD (1,99 USD/action). L'opération, supervisée par Crédit Suisse, s'inscrit dans la stratégie « 3.0 » d'Omantel lancée en 2015 consistant à diversifier les investissements -et l'exposition- du groupe tout en accroissant l'offre de services numériques. Précisément, Zain est l'une des sociétés de télécommunications les plus innovantes dans le Moyen Orient en matière numérique. L'entrée d'Omantel dans le capital de Zain permet à l'opérateur omanais d'élargir son potentiel de ventes en accédant à 9 nouveaux marchés représentant 175 millions de personnes. Pour Zain, l'entrée d'Omantel dans son capital assure une entrée immédiate de liquidités favorisant le financement de nouveaux projets tout en limitant l'endettement.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique de Mascate.

Clause de non-responsabilité

Le Service Economique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les possibles erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.





Auteur : Service Economique de Mascate

 $\bf R\acute{\bf e}dig\acute{\bf e}$ $\bf par$: Gilles Bordes et Marine Audras

Revu par : Gilles Bordes Chef du Service économique de Mascate

http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/oman